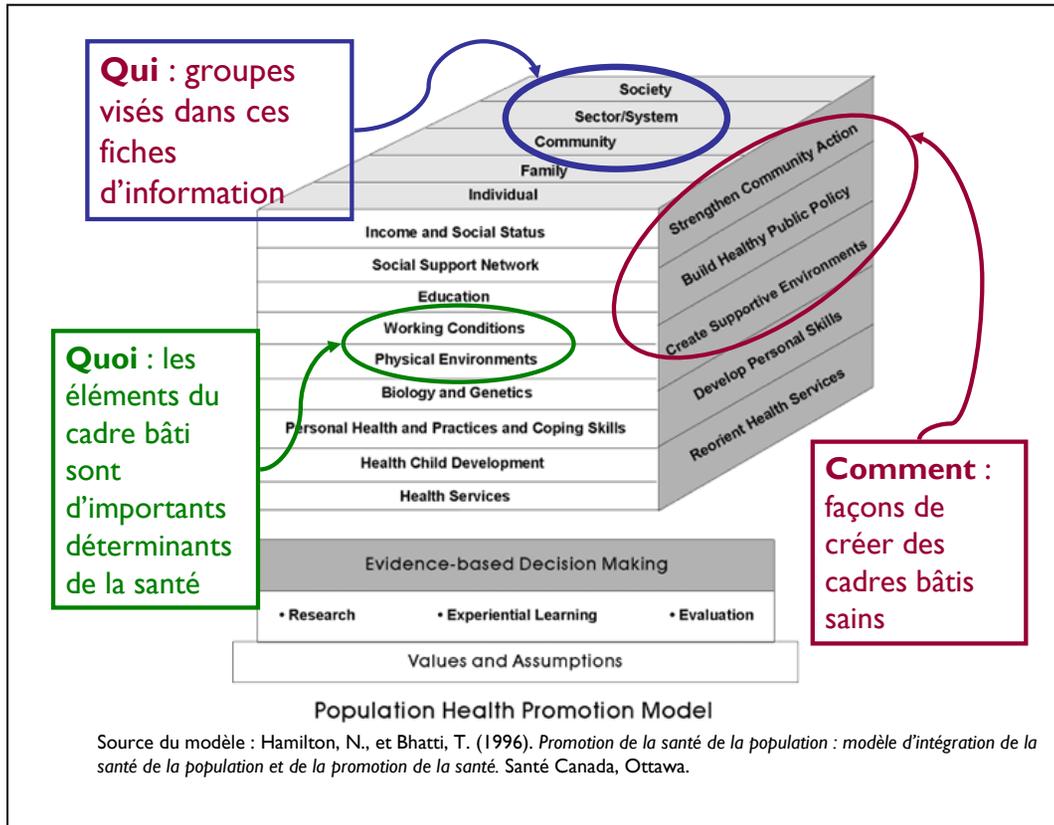




Fiches d'information pour la promotion de cadres bâtis sains



Ce jeu de fiches d'information donne un aperçu des questions d'amélioration sanitaire du cadre bâti aux professionnels de la santé environnementale (PSE) : inspecteurs de la santé publique, agents de santé environnementale et médecins conseils en santé publique. Il est destiné à aider les PSE à collaborer avec d'autres intervenants afin de promouvoir un cadre bâti sain (CBS).

Comme indiqué à la figure 1, le travail sur les CBS touche plusieurs domaines de la promotion de la santé de la population. Notre approche de la promotion des cadres bâtis favorisant la santé repose sur trois stratégies élémentaires : recommander, collaborer et faciliter la mise en œuvre.

Ce guide porte sur les préoccupations essentielles suivantes :

- manque d'activité physique;
- insécurité dans les rues;
- insécurité des quartiers;
- pollution de l'air, de l'eau et du sol;
- coût élevé du logement;
- isolement social.

Chaque fiche d'information met les effets sur la santé en relation avec les éléments du cadre bâti concernés et avec les mesures concertées possibles. La plupart de ces mesures contribuent à résoudre plus d'une préoccupation.

D'autres ressources sont disponibles sur les sites du [Centre de collaboration nationale en santé environnementale](#) et de la [Provincial Health Services Authority de la Colombie-Britannique](#) (en anglais).

Figure 1 – La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé constitue une toile de fond du travail d'amélioration sanitaire du cadre bâti.

Manque d'activité physique

Effets potentiels sur la santé	Lien avec le cadre bâti	Mesures concertées d'amélioration de la santé environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Cancer • Maladies du cœur • Diabète • Hypertension • Obésité • Stress 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limité aux parcs ou terrains d'école. • Parcs peu sûrs ou mal équipés et mal entretenus. • L'insécurité du quartier a un effet sur la fréquentation des parcs (chiens errants, comportements antisociaux, etc.). • La pollution de l'air et de l'eau réduit les possibilités d'activités de plein air. • Manque d'ombre et d'aires de repos dans les lieux publics. • Difficulté d'utiliser le transport actif comme une option sûre ou pratique pour se rendre à l'école ou au travail. 	<p><u>Recommander</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux décideurs des données illustrant les effets du cadre bâti sur l'activité physique (potentiel piétonnier des quartiers, etc.). • Encourager les aménagements polyvalents à densité élevée, avec une préférence pour la mise en valeur des terrains intercalaires et le réaménagement des zones urbaines. <p><u>Collaborer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que la santé environnementale joue son rôle dans les processus d'aménagement. • Travailler avec les établissements scolaires et les services des parcs et loisirs pour améliorer l'accès à des parcs et installations bien entretenus. • Travailler avec les aménageurs et les promoteurs pour associer les normes LEED aux questions de transport actif et de développement immobilier. <p><u>Faciliter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire équipe avec la police, les services de contrôle des animaux et les associations de surveillance de quartier pour éliminer les facteurs d'insécurité limitant l'activité physique. • Travailler avec les conseils scolaires et les employeurs pour promouvoir le transport actif en offrant des itinéraires sécurisés et des installations adaptées telles que garages à vélos, vestiaires, etc.



Insécurité dans les rues

Effets potentiels sur la santé	Lien avec le cadre bâti	Mesures concertées d'amélioration de la santé environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Blessures et décès • Inactivité et risques sanitaires associés (obésité, etc.) • Stress 	<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de voirie favorisant les déplacements automobiles entraînent vitesse de circulation élevée, encombrements, pollution sonore et risques pour les piétons et les cyclistes. • Manque d'installations destinées aux piétons, aux fauteuils roulants et aux poussettes (trottoirs, passerelles, refuges et passages pour piétons). • Absence de pistes ou bandes cyclables et d'aires de stationnement pour vélos. • Absence de zone tampon pour les déplacements non automobiles. • Difficulté d'utiliser le transport actif comme une option sûre ou pratique pour se rendre à l'école ou au travail. 	<p><u>Recommander</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les décideurs à voir le lien entre la santé et la sécurité dans les rues. • Recommander une amélioration de la sécurité des chaussées, trottoirs et accotements pour tous les usagers, notamment les piétons, les cyclistes et les personnes en fauteuil roulant. • Promouvoir des politiques obligeant les promoteurs à construire une voirie sûre (surtout lorsqu'ils bénéficient de mesures incitatives). • Recommander l'intégration de critères de santé publique dans les lignes directrices et plans d'aménagement des collectivités locales. <p><u>Collaborer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'hygiène du milieu joue son rôle dans les processus d'aménagement. • Faire équipe avec les compagnies d'assurance et les services de police pour répertorier les zones à haut risque et y résoudre les problèmes. • Travailler avec les services techniques municipaux pour assurer que les trottoirs sont bien entretenus, nettoyés, déneigés et débarrassés de tout ce qui pourrait provoquer une chute. <p><u>Faciliter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la surveillance et l'application des règlements pour assurer la sécurité dans les rues autour des parcs ou des espaces ouverts utilisés pour l'activité physique. • Travailler avec les municipalités concernées pour coordonner un aménagement interdisciplinaire des mesures de sécurisation de la voirie.



Insécurité des quartiers

Effets potentiels sur la santé	Lien avec le cadre bâti	Mesures concertées d'amélioration de la santé environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Inactivité et risques sanitaires associés (obésité, etc.) • Stress • Isolement social • Violence 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limité à des parcs ou autres lieux de loisirs ou de rencontre entre résidents. • Accès limité aux services et équipements de la collectivité (sports et loisirs, écoles, banques, magasins d'alimentation, services de santé, etc.). • Non-utilisation des transports en commun à cause de problèmes de sécurité. • Les bâtiments négligés indiquent que plus personne ne fait attention aux comportements dans le quartier. • Ségrégation socio-économique ou ethnique des quartiers. • Concentration des points de vente de boissons alcoolisées (bars et magasins). 	<p><u>Recommander</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les aménageurs et les décideurs à l'impact de l'aménagement des collectivités sur la santé et la sécurité. • Promouvoir une planification des transports publics et un aménagement qui améliorent l'accès aux services essentiels pour les familles défavorisées. • Mettre en lumière les problèmes de santé et de sécurité causés par les points de vente de boissons alcoolisées. <p><u>Collaborer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire équipe avec les services de police locaux et les associations de commerçants et de surveillance de quartier pour recueillir des données, mettre au point des propositions et peser en faveur de politiques destinées à réduire la criminalité et à sécuriser les quartiers. • Travailler avec les établissements scolaires et les services des parcs et loisirs pour améliorer l'accès à des parcs et installations bien entretenus, en particulier pour les programmes d'activités parascolaires dans les zones mal desservies. • Travailler avec les programmes destinés aux aînés et avec les promoteurs pour améliorer l'accès au logement pour les personnes appartenant à différentes classes d'âge et catégories socio-économiques. <p><u>Faciliter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des politiques aidant et obligeant les propriétaires à nettoyer et assainir les propriétés négligées. • Promouvoir la prévention de la criminalité par des techniques d'aménagement telles que l'élimination des recoins pouvant servir de cachette, l'entretien paysager des espaces verts (taille des arbres et arbustes) et l'amélioration de l'éclairage. • Participer aux programmes de développement économique des collectivités pour encourager les nouveaux aménagements commerciaux et industriels.

Pollution de l'air, de l'eau et du sol

Effets potentiels sur la santé	Lien avec le cadre bâti	Mesures concertées d'amélioration de la santé environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Asthme • Cancer • Maladies du cœur • Troubles neurologiques • Troubles de la reproduction • Affections cutanées 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles, habitations, parcs, etc. situés à proximité des sources de pollution atmosphérique. • Manque d'arbres ou espaces verts pour filtrer la pollution atmosphérique. • Mauvaise qualité de l'eau potable et des eaux à usage récréatif. • Eaux de ruissellement contribuant à la pollution du sol. • Les sols contaminés par la circulation automobile et l'activité industrielle nuisent à l'aménagement paysager et aux loisirs. 	<p><u>Recommander</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux décideurs des données sur les sites sensibles situés à proximité des grandes voies de circulation et des installations industrielles. • Partager les données sur la qualité de l'air et de l'eau avec des associations locales et les organismes chargés de faire appliquer les règlements. • Préconiser des études d'impact sanitaire et participer à leur réalisation. • Encourager la réduction de la pollution atmosphérique automobile par la promotion du transport actif, par des règlements sur la marche au ralenti des véhicules, etc. <p><u>Collaborer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que la santé environnementale joue son rôle dans les plans locaux de réduction des gaz à effet de serre. • Travailler avec les syndicats et les services d'indemnisation des accidentés du travail. <p><u>Faciliter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les personnes se trouvant dans les garderies, les écoles, les lieux de travail et les habitations de la pollution atmosphérique intérieure et extérieure, ainsi que des contaminants tels que l'amiante, le plomb et le radon.



Mauvaise qualité et coût prohibitif du logement

Effets potentiels sur la santé	Lien avec le cadre bâti	Mesures concertées d'amélioration de la santé environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de stress élevé • Isolement social • Effets psychosociaux des déplacements et de l'itinérance • Asthme et maladies respiratoires • Maladies transmissibles • Affections cutanées 	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre dans un logement abordable nécessite de longs trajets quotidiens. • Les nouveaux développements trop chers pour les résidents du quartier entraînent une hausse des loyers et des expulsions. • Pratiques et matériaux de construction dangereux pour la santé. • Mauvais entretien. • Mauvaise qualité de l'air intérieur. • Surpeuplement. 	<p><u>Recommander</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'impact sanitaire des déplacements, déménagements et saisies hypothécaires. • Sensibiliser les décideurs sur la façon dont les mauvaises conditions de logement et l'instabilité affectent la santé physique et psychosociale. <p><u>Collaborer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les sociétés de logement, les régies du logement, les associations de promotion du logement abordable, les promoteurs à buts lucratifs et non lucratifs et les associations de défense des droits des locataires pour attirer de nouveaux projets de construction de logements ou d'ensembles à usage mixte qui soient adaptés aux besoins. • Travailler avec les services sociaux, les aménageurs municipaux et les autres parties prenantes locales pour mettre au point une stratégie de prévention de l'itinérance. • Participer aux études d'impact sanitaire des projets de construction de logements proposés. <p><u>Faciliter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les responsables municipaux pour s'assurer que la construction des nouveaux immeubles respecte les règles sanitaires prévues par les codes du bâtiment (qualité de l'air intérieur, etc.). • Participer aux comités de sécurité du logement qui encouragent et aident les propriétaires d'immeubles de faible rapport à réaliser de manière économique les mises à niveaux requises par les codes de sécurité.



Isolement social		
Effets potentiels sur la santé	Lien avec le cadre bâti	Mesures concertées d'amélioration de la santé environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Stress • Détresse psychosociale et maladies mentales • Vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux épidémies • Alcoolisme et toxicomanie 	<ul style="list-style-type: none"> • Longs trajets quotidiens (y compris les trajets scolaires pour des enfants des zones rurales). • Accès limité aux services essentiels. • Absence de lieux publics sécurisés où rencontrer d'autres résidents. • Manque d'accès convivial aux transports en commun. • Cadre inesthétique dominé par les graffitis, les panneaux publicitaires, les installations industrielles ou les grandes voies de circulation. 	<p><u>Recommander</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un plan des accès aux lieux de rencontre publics et aux services et équipements essentiels (écoles, centres de loisirs, etc.). • Fournir aux décideurs des données sur le lien entre inclusion sociale, accompagnement social et santé publique. <p><u>Collaborer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que la santé environnementale joue son rôle dans les processus d'aménagement qui s'attaquent aux problèmes sociaux. • Travailler avec les associations à but non lucratif, les bibliothèques, les écoles et des services des parcs et loisirs pour transformer les installations culturelles et récréatives en lieux sûrs et accueillants permettant aux membres de la collectivité de se rencontrer. <p><u>Faciliter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les services de police, les associations de surveillance de quartier et les clubs philanthropiques pour réduire les graffitis, les abandons de véhicules, les décharges sauvages et les autres comportements antisociaux qui contribuent à la criminalité, au sentiment d'insécurité et à la dégradation de l'environnement. • Apprendre aux résidents du quartier à s'organiser de manière à pouvoir participer aux processus d'aménagement destinés à régler les problèmes locaux.



Références choisies

Bay Area Regional Health Inequalities Initiative. Healthy planning guide [cité le 11 mars 2010]. Disponible à : <http://www.barhii.org>.

Canadian Institute for Health Information. Améliorer la santé des Canadiens: Une introduction à la santé en milieu urbain. Ottawa, ON: CIHI; 2006 [cité le 8 mars 2010]. Disponible à : <https://secure.cihi.ca/estore/productFamily.htm?locale=fr&pf=PFC591&lang=fr&media=1>.

Duncan DT, Johnson RM, Molnar BE, Azrael D. Association between neighborhood safety and overweight status among urban adolescents. BMC Public Health. 2009 Aug;11(9):289.

Evans GW. The built environment and mental health. J Urban Health. 2003;80(4):536-55.

Hamilton N, Bhatti T. Promotion de la santé de la population: Modèle d'intégration de la santé de la population et de la promotion de la santé. Ottawa, ON: Agence de la santé publique du Canada; 1996 [cité le 10 mars 2010]. Disponible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/php-ppsp/index-fra.php>.

Jackson R. The impact of the built environment on the health of the community. County of Los Angeles, CA: Department of Public Health, Built Environment Workshop; 2010 [cité le 10 mars 2010]. Disponible à : <http://publichealth.lacounty.gov/place/workshop.htm>.

Leadership for Active Living. Leadership action strategies: Working with government leaders to create and promote active living communities. San Diego, CA: San Diego State University; 2003 [cité le 8 mars 2010]. Disponible à : http://www.californiaafterschool.org/Pages/articles/Leadership_Action_Strategies.pdf.

NHS London Healthy Urban Development Unit. Health and urban planning toolkit. London, UK: NHS; 2007 [cité le 7 mars 2010]. Disponible à : http://www.healthyurbandevelopment.nhs.uk/documents/engagement_toolkit/HUDU_Health_and_Urban_Planning_Toolkit_Main_Report.pdf.

Provincial Health Services Authority. Foundations for a healthier built environment. Vancouver, BC: PHSA; 2007 [cité le 8 mars 2010]. Disponible à : <http://www.phsa.ca/HealthProfessionals/Population-Public-Health/Healthy-Built-Environment/default.htm>.

Agence de la santé publique du Canada. Stratégie de développement durable 2007-2010. Ottawa, ON: PHAC; 2006 [cité le 8 mars 2010]. Disponible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/sds-sdd/sds-sdd2-a-fra.php>.

Neighbourhood Renewal Unit. Making it happen in neighbourhood: The national strategy for neighbourhood renewal – four years on. Office of the Deputy Prime Minister. London, UK: Department for Communities and Local Government; 2005 [cité le 11 mars 2010]. Disponible à:

<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20060214123939/http://neighbourhood.gov.uk/publications.asp?did=1193>.

World Health Organization. Health and environment in Europe: Progress assessment. Bonn, Germany: WHO Regional Office for Europe, European Centre for Environment and Health; 2010 [cité le 9 mars 2010]. Disponible à:

<http://www.euro.who.int/en/what-we-do/data-and-evidence/environment-and-health-information-system-enhis/publications/2010/health-and-environment-in-europe-progress-assessment>.

Conseillers du programme : Alex Berland (A. Berland Inc.) et Erik Lees (LEES + Associates)

La Production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada.

La révision de l'exactitude des termes techniques issus de la traduction de l'anglais vers le français du présent document a été réalisée par le institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.